



## LES NOTES DE L'OBSERVATOIRE DE L'ECONOMIE AGRICOLE DANS LES DOM

### NOTE N° 8 : PRODUCTION, CHARGES ET REVENUS DES PRODUCTEURS DE BANANES EN GUADELOUPE

*Alain BLOGOWSKI - Chargé de mission observatoire des outre-mer*

Outre les données globales recueillies chaque année par les services statistiques du ministère de l'agriculture (surfaces, cheptels, rendements, charges, revenus, ...) au niveau de chaque département ultra-marin, il existe également, pour trois d'entre eux, un outil d'observation des revenus particulièrement riche : le Réseau d'information comptable agricole (RICA).

Ce dernier permet de recueillir un grand nombre d'informations, techniques, économiques et financières issues des comptabilités d'un échantillon d'exploitations agricoles. L'échantillon guadeloupéen était constitué en 2015 (dernière année pour laquelle les résultats définitifs sont disponibles) de 84 exploitations agricoles, exploitations représentatives des 2 042 exploitations agricoles de l'île dont la production brute standard (PBS) est supérieure à 15 000 euros. Au sein de cet échantillon, on compte 33 exploitations spécialisées dans la production de bananes. Ce sont les résultats de ces dernières qui sont présentés et analysés dans cette note<sup>1</sup>.

Les données rassemblées dans le Tableau I ci-dessous permettent de constater que les exploitations spécialisées dans la culture de bananes disposaient en 2015, d'une SAU moyenne de 8,5 hectares, surface détenue pour un peu moins de la moitié en propriété. Sur les 8,5 hectares de surface agricole utile, plus des deux tiers sont (exclusion faite des terres en jachères) consacrés à la production de bananes. Pour ce faire, chaque exploitation occupe, en moyenne, l'équivalent de 3,4 travailleurs à temps plein, dont 2,2 salariés, ce qui correspond à un travailleur à temps plein pour un peu moins de deux hectares de bananeraies en production.

---

<sup>1</sup> - Pour plus de précisions cf. : [http://daaf.guadeloupe.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/2016-12\\_numero\\_10\\_-\\_RICA\\_cle8245a2.pdf](http://daaf.guadeloupe.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/2016-12_numero_10_-_RICA_cle8245a2.pdf)

**Tableau I : Principales caractéristiques structurelles**

	2015	2014	2013
SAU (ha)	8,5	8,6	8,2
Dont en fermage (ha)	4,4	4,5	4,2
Surface en bananes (ha)	5,7	6,4	6,5
UTA totaux	3,4	3,5	3,5
Dont UTA non salariés	1,2	1,2	1,2

Source : RICA - Agreste Guadeloupe

Au niveau des résultats économiques (Tableau II) on constate que les subventions (94 100 € en moyenne par exploitation) constituent 43% du montant total des recettes<sup>2</sup>, soit près de trois fois le résultat courant avant impôts<sup>3</sup>. Le montant total des charges (environ 185 0000 €) est en effet très nettement supérieur à celui des recettes issues des ventes de produits (124 500 euros). En l'absence d'aides directes, le déficit aurait donc été de près de 60 000 euros.

**Tableau II : Principales caractéristiques économiques**

(Valeurs en euros)

	2015	2014	2013
Recettes totales	218 900	216 900	230 600
Dont subventions	94 100	89 200	113 000
Dont production de l'exercice	124 500	127 200	116 900
** Dont produit brut végétaux	109 400	120 900	106 200
Charges totales	184 900	186 300	189 700
Dont consommations intermédiaires	119 600	120 700	121 600
Dont autres charges	65 300	65 600	68 100
** Dont charges salariales	39 900	41 300	43 300
Résultat courant avant impôts	34 000	30 600	40 900

Source : RICA - Agreste Guadeloupe

En 2015, les aides directes aux producteurs de bananes guadeloupéens s'établissaient donc à un peu plus de 11 000 euros par hectare de SAU et à près de 28 000 euros par travailleur (salarié ou familial). Ces soutiens publics sont donc

<sup>2</sup> Pour les 190 producteurs bénéficiaires des aides POSEI, l'aide moyenne s'est élevée, la même année, à environ 160 000 euros, pour 10,8 hectares de bananeraies en production (14 en incluant les surfaces en jachère).

<sup>3</sup> Revenu avant paiement des charges sociales de l'exploitant et hors rémunération calculée du travail familial.

aujourd'hui indispensables à la survie de la filière dans la mesure où les coûts de production sont nettement supérieurs aux prix de vente.

**Tableau III : Principales caractéristiques économiques (suite)**  
(Valeurs en euros)

	2015	2014	2013
Subventions / Recettes totales	43%	41%	49%
Charges / Production de l'exercice	149%	146%	162%
Charges salariales par salarié	18 100	18 000	18 800
Subventions / RCAI	277%	292%	276%
Subventions / ha SAU	11 100	10 400	13 800
Subventions / ha bananes	16 500	13 900	17 400
Subventions / UTA	27 700	25 500	32 300

Source : RICA - Agreste Guadeloupe

Ne disposant pas directement des informations relatives aux volumes produits, nous avons fait l'hypothèse que les exploitations qui figurent dans l'échantillon RICA obtenaient des rendements comparables à la moyenne des producteurs du département, soit 36 tonnes par hectare en production pour la campagne 2015. Sur la base de cette hypothèse, les quantités produites seraient donc, en moyenne par exploitation, de 205 tonnes.

Le produit brut végétal s'élevant à 109 400 €, et sous l'hypothèse qu'il soit uniquement issu des ventes de bananes, nous aboutissons donc à un prix net payé aux producteurs de 53 centimes par kilo. Sur la base des mêmes hypothèses, le coût de production de ce même kilo de bananes s'élèverait, quant à lui, à 90 centimes hors subventions<sup>4</sup> et à 44 centimes subventions déduites.

Les producteurs antillais de bananes bénéficiant d'aides directes dans le cadre du POSEI, il est possible de comparer les données ci-dessus avec celles publiées chaque année dans les rapports annuels d'exécution du POSEI France. Ce rapprochement permet de constater que les exploitations qui constituent l'échantillon du RICA sont de taille sensiblement plus modeste que la moyenne des producteurs du département. En effet, pour les 190 bénéficiaires d'aides directes en 2015, la surface moyenne en production était de 10,8 hectares, contre seulement 5,7 pour les exploitations du RICA. De ce fait, le montant moyen d'aides par exploitation, qui ressort à environ 94 000 euros dans l'échantillon, s'élève à plus de 167 000 € pour l'ensemble des producteurs de l'île. Toutefois, ramenées à la surface en production, les montants d'aides à l'hectare sont comparables : 16 500 euros, versus 15 500 €.

<sup>4</sup> En considérant comme nulles les charges liées aux autres productions ....

Pour conclure cette première analyse rapide, on notera que les résultats de l'exercice 2015 présentés ci-dessus sont très proches de ceux obtenus au cours des deux exercices précédents. En effet, sur la base des mêmes hypothèses, le prix net payé aux producteurs s'était établi à 49 centimes par kilo commercialisé en 2013 et à 54 centimes en 2014, et les coûts de production à, respectivement, 87 et 83 centimes hors subventions<sup>5</sup>, soit 35 et 43 centimes subventions déduites.

*Mise en ligne le 18 Août 2017*

---

<sup>5</sup> *En considérant comme nulles les charges liées aux autres productions ....*